

## **Modifications règlementaires concernant la récupération, le recyclage, l'entreposage et la transformation de résidus de béton, d'enrobés bitumineux ou de briques sur un site extractif**

Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à la récupération, au recyclage, à l'entreposage ou à la transformation de résidus de béton, d'enrobés bitumineux ou de briques sur un site extractif, R.V.Q. 3097

---

### **Activité de participation publique**

#### **Consultation publique**

##### **Date et heure**

27 septembre 2022, à 19 h

##### **Lieu**

Bureau d'arrondissement de Charlesbourg, 160, 76<sup>e</sup> Rue Est, salle du conseil

##### **Déroulement de l'activité**

1. Présentation du déroulement de la rencontre.
2. Présentation du projet de Règlement R.V.Q. 3097 par la personne-ressource.
3. Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la politique de consultation publique de la Ville de Québec.
4. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la tenue de la consultation publique.
5. Mention que la fiche synthèse présentant le projet de modification règlementaire est disponible sur place.
6. Mention que le projet de Règlement R.V.Q. 3097 ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
7. Période de questions des citoyens.

##### **Activité réalisée à la demande du :**

Conseil de ville

---

## Projet

### Secteur concerné

Ensemble de la ville de Québec où l'usage I5 est autorisé

### Description du projet et principales modifications

De nouvelles obligations en matière de développement durable exigent aux municipalités de recycler et de réutiliser le béton et l'asphalte lors de travaux d'infrastructures routières ou souterraines. En toute logique, les sites où s'effectuent les activités de concassage des rebuts de béton ou d'asphalte seraient les mêmes que les sites d'extraction de matière première (carrières ou sablières) puisque les mêmes équipements de concassage sont utilisés. De plus, les résidus peuvent facilement être mélangés aux matières premières extraites.

Des ajustements au Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme (R.V.Q. 1400) doivent être apportés afin d'autoriser, à titre d'usage associé à un usage principal du groupe I5 Industrie, la récupération, le recyclage, l'entreposage ou la transformation de résidus de béton, d'enrobés bitumineux ou de briques sous certaines conditions (Règlement R.V.Q. 3097).

À noter que la récupération, le recyclage, l'entreposage ou la transformation de résidus de béton, d'enrobés bitumineux ou de briques pouvaient déjà être autorisés sur les sites extractifs (usage I5) comme usage conditionnel.

### Documentation disponible sur la plateforme de participation publique

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=410>

---

## Participation

### Conseillères municipales

- M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale du district de Louis-XIV, membre du comité exécutif responsable de la planification de l'aménagement du territoire. Représente le conseil
- M<sup>me</sup> Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale du district du Cap-aux-Diamants, membre du comité exécutif responsable de l'urbanisme. Représente le conseil

### Personnes-ressources

- M<sup>me</sup> Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme, Gestion du territoire
- M<sup>me</sup> Lise-Caroline Tremblay, conseillère en urbanisme, Planification de l'aménagement et de l'environnement

### Animation de la rencontre

- M<sup>me</sup> Marie Lagier, chef d'équipe - consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

### Responsable de la consultation

- M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

### Nombre de participants

0 participant

---

## Commentaires et questions des citoyens

[Aucun citoyen ni organisation n'a participé à la consultation publique du 27 septembre 2022.  
Aucun commentaire ni question n'a été reçu avant la consultation publique.]

---

## Nombre d'interventions

0 intervention

---

## Réalisation du rapport

### Date

28 septembre 2022

### Réalisé par

M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne